

INITIATIVE THAU

Association

Siège social : 198 Avenue des Eaux Blanches
34200 SETE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

À l'Assemblée Générale de l'association INITIATIVE THAU,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE THAU relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 7 avril 2026
Le Commissaire aux Comptes **AMCC**
Représenté par **Mathieu MENON**

Signé par Mathieu Menon
Le 8 avr. 2026



doc_zE1A
ix_«ZWYy7BEMond

BILAN ACTIF

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. Dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 630	1 974	6 656	
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	1 865 538	289 365	1 576 172	1 748 061
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 874 183	291 339	1 582 843	1 748 076
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	7 493		7 493	123 572
Valeurs mobilières de placement	26 214		26 214	16 214
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 007 151		1 007 151	798 989
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	1 040 857		1 040 857	938 775
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 915 040	291 339	2 623 700	2 686 851
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			1 576 172	1 748 061
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF

	31/12/2025	31/12/2024
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 033 076	2 040 028
<i>Dont legs et donations, subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	54 144	54 144
Autres réserves		
Report à nouveau	194 760	188 912
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-6 661	-1 745
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	160 373	161 015
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	2 435 692	2 442 354
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	479	2 969
Dettes fiscales et sociales	18 582	17 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	168 947	224 477
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL (V)	188 008	244 497
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	2 623 700	2 686 851
(1) Dont à moins d'un an (À l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	188 008	244 497
(1) Dont à plus d'un an (À l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		



COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	123 429	136 551
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		6 159
Collectes		
Cotisations	27 480	16 460
Autres produits et reprise subvention non utilisée	5	231
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	150 914	159 401
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	31 843	34 794
Impôts, taxes et versements assimilés	734	459
Salaires et traitements	91 581	94 864
Charges sociales	34 891	33 415
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	994	
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges et report en fonds dédiés	127	3
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	160 170	163 535
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 256	-4 134
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	12 050	16 442
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	37 591	38 234
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	49 641	54 676
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	42 161	41 995
Intérêts et charges assimilées (5)	2 339	6 345
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	44 500	48 340
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	5 141	6 336
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	-4 115	2 201

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Impôts sur les bénéfices (IX)	2 546	3 946
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	200 555	214 077
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	207 216	215 821
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	-6 661	-1 745
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	-6 661	-1 745
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat	43 195	57 090
Prestations en nature	7 278	7 278
Dons en nature		
TOTAL	50 473	64 368
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	7 278	7 278
Prestations		
Personnel bénévole	43 195	57 090
TOTAL	50 473	64 368

Exercice clos le 31/12/2025

Détail du compte de résultat de l'exercice

	fonctionnement	gestion du fonds	TOTAL		fonctionnement	gestion du fonds	TOTAL
CHARGES				PRODUITS			
Achats et autres charges				Prestations			
Services extérieurs	29 548	2 295	31 843	Subventions	123 429		123 429
Autres services extérieurs	127		127	Cotisations	27 480		27 480
Impôts et taxes	734		734	Repr.provisions/transf.charges	5		5
Salaires et charges sociales	126 472		126 472	Autres produits divers			
Dotation aux amortissements	994		994				
Dotation aux provisions							
Autres charges et fonds dédiés							
Total charges d'exploitation	157 875	2 295	160 170	Total prod. d'exploitation	150 914		150 914
Résultat d'exploitation	-6 961	-2 295	-9 256	Produits financiers	7 882	4 169	12 050
Charges financières		42 161	42 161	Reprises/dépréciation PH		37 591	37 591
Dotation/dépréciations PH		2 339	2 339				
Pertes/PH							
Résultat financier	7 882	-2 740	5 141	Produits sur exerc. antérieurs			
Charges sur exerc. antérieurs				QP subv. investissement			
Divers				Autres produits exceptionnels			
Autres charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel				Reprise de fonds dédiés			
Engagement de fonds dédiés							
Impôt / sociétés	2 546		2 546				
TOTAL des charges	160 421	46 795	207 216	TOTAL des produits	158 796	41 759	200 555
Résultat net	-1 625	-5 035	-6 661				
Pour information							
Contribution en nature	50 473		50 473	Contribution en nature	50 473		50 473

ASSOCIATION INITIATIVE THAU

ANNEXE COMPTABLE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31-12-2025, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan :	2 623 700 euros
- Total des produits d'exploitation :	150 915 euros
- Résultat de l'exercice :	-6 661 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01-01-2025 au 31-12-2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis par le Conseil d'administration de l'association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'association.

Les comptes clos le 31 12 2025 ont été établis le : 19/03/2026

conformément à la réglementation française, ces comptes sont déposés au journal officiel pour pouvoir être consultés par le public.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice 2025, 75 dossiers ont été soumis en 26 comités d'agrément :

- 63 dossiers ont été accordés correspondant à un volume total de 1 135 500 € de fonds injectés dont 585 375 € sur les fonds Initiative Thau
- refusé 12 projets

correspondant à 148 prêts personnels accordés (dont 67 contrats Initiative Thau)

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :



Notre association Initiative Thau est l'une des 206 plateformes associatives réparties sur tout le territoire métropolitain et outremer formant le réseau Initiative France, le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs. Notre réseau de service d'intérêt économique général se fixe comme mission de contribuer à la réduction de la fracture sociale et territoriale en se mettant à l'écoute et au service des entrepreneurs, des territoires et du développement de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Au cœur de la raison d'être de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts et sans garantie permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs -notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME.

Pour réaliser sa mission, notre association s'appuie en particulier sur, d'une part, des collaborateurs professionnels compétents, et d'autre part, un réseau de bénévoles forts de leur expérience entrepreneuriale qui offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, amont et aval au financement accordé par un comité d'agrément bienveillant regroupant des professionnels.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

- Une Charte d'éthique, un référentiels « métier », la promesse Initiative France, un système de qualification
- L'assistance de ses organisations régionales et des services de sa coordination nationale
- Le projet stratégique du réseau pour la période 2022 -2025

Informations sur les règles et méthodes comptables

- Application des conventions générales
- Justification des dérogations aux règles et méthodes comptables
- Justification des méthodes retenues en cas de pluralités optionnelles

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1- Principes comptables

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base

- image fidèle
- comparabilité et continuité d'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Changement de méthode comptable - Application du nouveau Plan Comptable Général

Les états financiers de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce changement de réglementation comptable entraîne notamment :

- l'abandon de la technique des transferts de charges (comptes de classe # 19) au profit d'une imputation directe des opérations dans des comptes spécifiques selon leur nature économique
- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- un nouveau format d'annexe,
- et la présentation de nouveaux modèles d'états financiers (y compris la colonne N-1).

L'adoption du nouveau règlement et les reclassements qui en résultent constituent un changement de méthode comptable, dont l'incidence sur les comptes de l'association ne constitue que des changements de présentation, n'ayant aucune incidence sur le résultat.



Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, ce changement de méthode comptable impacte la présentation des comptes de l'association comme suit :

- reclassement des transferts de charges au titre des avantages en nature du 7914 au 6491
- reclassement des transferts de charges au titre des aides de l'ASP pour les apprentis du 791641 au 7415

Le règlement ANC 2018-06 offre aussi certaines options de comptabilisation. Notre association a opté :

- Pour la comptabilisation des cotisations, l'option retenue est celle de comptabiliser le produit lors de l'encaissement effectif
- Concernant les fonds dédiés contribuant au financement d'immobilisations amortissables, les fonds dédiés sont considérés comme des subventions d'investissement reportées au résultat au rythme des amortissements

2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a- Immobilisations incorporelles

L'association est propriétaire d'immobilisations incorporelles correspondant à des logiciels et au site internet

b- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

c- Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur contractualisés par l'association avec les tiers bénéficiaires dans le cadre de prêts de création, développement, croissance ou transmission.

Sur l'exercice 2025 :

Les remboursements de prêts de l'exercice ont atteints 635 880 € contre 589 973 € en 2024.

47 prêts sont arrivés à terme au cours de l'exercice 2025.

Au 31 12 2025, 457 prêts sont en cours pour un montant brut de 1 865 537 € contre 419 prêts pour un montant de 2 032 856€ durant l'exercice précédent.

Le montant des prêts accordés sur l'exercice 2025 se présente ainsi :

prêts immobilisés	accordés en 2025		accordés en 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
création	198 375 €	20	196 900 €	25
croissance	43 000 €	3	93 000 €	6
reprise	284 000 €	40	365 250 €	49
agricole	60 000 €	4	45 000 €	3
total	585 375 €	67	700 150 €	83

Sur l'exercice 2025, 53 prêts ont été décaissés pour un montant de 470 900 € dont :

9 prêts pour un montant de 82 400 € accordés en 2024

44 prêts pour un montant de 388 500 € accordés en 2025

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante

- Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours	100% du solde
- Redressement judiciaire en cours :	100% du solde
- Au-delà de 6 échéances non honorées	75% du solde
- Au-delà de 3 échéances non honorées	50% du solde

Par prudence, les emprunteurs qui ne sont pas en procédure collective, mais qui n'ont pas remboursé d'échéances depuis longtemps sont provisionnés à 100 %

Les pertes définitives sur prêts d'honneur sont constatées dès lors que l'ensemble des recours possibles a été exercé.



La totalité du solde de prêt est passé en charges financières, la garantie reçue en contrepartie de la perte est comptabilisée en produit financier.

Etat des provisions

L'état des provisions pour dépréciation des prêts à l'actif du bilan se présente ainsi :

nombre de prêts	Prêt initial	Prêt remboursé	Créance 31/12/2025	Garantie Oséo	Créance non garantie	Provision 31/12/2025
56 prêts	540 150,00 €	242 967,41 €	297 182,59 €	0 €	297 182,59 €	289 365,09 €

Sur l'exercice 2025,

- 2 prêts pour un montant de 2 339 € ont été repris pour être passés en perte

Sur l'exercice 2025, la dotation aux provision sur fonds de prêts s'élève à 42 160,54 €. Une reprise sur la provision de fonds de prêts a été constatée pour un montant de 37 590,61€.

Pertes sur prêts d'honneur 2025

nombre de prêts	Prêt initial	Prêt remboursé	Créance 31/12/2025	Garantie Oséo	Créance non garantie	Perte définitive 31/12/2025
2	12 000,00 €	9 661,00 €	2 339,00 €	0 €	2 339,00 €	2 339,00 €

d- Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode *linéaire* en fonction de leur durée normale d'utilisation

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 4 ans

e- Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à valeur comptable.

Au 31 12 2025, l'association devait encore encaisser :

- subventions de fonctionnement-accompagnement : 123 429 €
- subventions du fonds de prêts : 0 €

f- trésorerie

les disponibilités au 31 12 2025 se décomposent en :

- disponibilités pour le fonctionnement-accompagnement :
- disponibilités du fonds de prêts
- total disponible :

31/12/2025	31/12/2024
365 657 €	266 138 €
667 707 €	549 064 €
1 033 365 €	815 202 €

3- Fonds associatifs

Les ressources de fonds de prêts octroyées par les financeurs sont enregistrées dans les comptes d'apports, apports différenciés avec ou sans droit de reprise selon les obligations conventionnelles liées à ces apports.

Le fonds associatif varie aussi chaque année en fonction du résultat sur fonds de prêt de l'exercice. L'imputation du résultat sur fonds de prêt au fonds associatif relève d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association.

Le résultat sur fonds de prêt est imputé dans des comptes spécifiques et réparti en pourcentage des apports entre apports avec et sans droit de reprise.



Au 31 12 2025, les apports sur fonds de prêts se répartissent ainsi :

- apports sans droit de reprise :	2 033 076 €	contre	2 040 027 € au 31 12 2024
- apports avec droit de reprise :	160 373 €	contre	161 015 € au 31 12 2024

La quote-part des fonds propres, affectable au fonctionnement de la plateforme, se présente ainsi (NIF) :

fonds propres	31 12 2025	31 12 2024
fonctionnement	montant	montant
réserves	54 144 €	54 144 €
report à nouveau	194 760 €	188 912 €
sous-total	248 904 €	243 056 €
résultat fonctionnement	1 625 €	4 016 €
total	247 279 €	247 072 €

4- Résultat

Le résultat de l'exercice 2025 est réparti en deux parties : le résultat de fonctionnement-accompagnement, d'une part, et le résultat sur fonds de prêt, d'autre part.

	Déficit	Excédent
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE	- 6 661 €	
Dont part du résultat de fonctionnement- accompagnement		- 1 625 €
Dont part du résultat sur la gestion du fonds de prêt	- 5 035 €	

Le résultat sur fonds de prêt comprend les éléments suivants :

	2025	2024
dotation aux provisions	42 161 €	41 995 €
pertes définitives	2 339 €	6 345 €
reprises sur provisions	37 591 €	38 234 €
autres charges de recouvrement et divers	2 295 €	4 578 €
Produits financiers et exceptionnels	4 169 €	8 923 €
garantie BPI	- €	- €
résultat sur fonds de prêt	- 5 035 €	- 5 761 €

5- Contributions volontaires en nature

a / Prestation en nature :

Conformément au règlement CRCn°99-01, les prestations en nature d'un montant de 7278 € inscrites en deuxième partie du compte de résultat correspondent aux subventions en nature reçues de Sète Agglopôle Méditerranée.

Ces prestations se décomposent en :

- personnel :	- €
- services généraux et mise à disposition de locaux	7 278 €

b/ bénévolat

Le bénévolat au sein du réseau Initiative France est valorisé à hauteur de 60 euros de l'heure.

Il correspond à un salaire de 4500 € brut, chargé à 45% de charges patronales, sur une moyenne de 1575 heures travaillées par an. Ce salaire correspond par ailleurs à celui d'un dirigeant de petite entreprise, profil répandu parmi les membres bénévoles du réseau.

Considéré sous l'angle de l'expérience et l'expertise apportée par les bénévoles, il correspond aussi à 50% du coût horaire d'un consultant senior.

Sur l'exercice 2025, l'association a bénéficié de 720 heures de bénévolat contre 951,5 heures l'exercice précédent. Le bénévolat correspond pour l'essentiel au parrainage, au comité d'agrément et au temps consacré à la gestion (hors temps aux conseils d'administration et aux assemblées générales)

6- Engagements donnés et reçus

a/ engagements données

Les prêts d'honneur accordés sur l'exercice par les comités d'agrément mais non encore actés à la clôture de l'exercice sont indiqués en engagements hors bilan dans les comptes annuels pour un montant de 196 875 € contre 69 900 € au 31 12 2024 correspondant à 23 prêts.

Ces prêts seront décaissés sur l'exercice suivant à condition que les porteurs de projets obtiennent un emprunt bancaire dans les 6 mois de l'accord donné par le comité d'agrément.

Ces prêts bénéficient d'une garantie :

- garantie souscrite auprès de RMT GROUPAMA GAN VIE ou de MUTLOG pour couvrir le risque décès - invalidité.

Au 31 12 2025, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais non décaissés n'est pas comptabilisé mais figure parmi les engagements hors bilan. Il se répartit ainsi :

prêts accordés	31 12 2025		31 12 2024	
non décaissés	montant	quantité	montant	quantité
création	84 375 €	9	22 400 €	2
reprise	77 500 €	11	47 500 €	8
croissance	15 000 €	1		
agricole	20 000 €	2	- €	0
total	196 875 €	23	69 900 €	10

Honoraires du commissaire aux comptes (ANC 2014-03 et NIF)

honoraire CAC	31 12 2025	31 12 2024
certification des comptes	3 572 €	3 402 €
autres missions		
total	3 572 €	3 402 €

Informations relatives aux comptes de résultat

- Montant des concours publics et subventions reçues (ANC 2018-06)

	2025			2024		
	concours publics	subventions exploit.	subventions investis.	concours publics	subventions exploit.	subventions investis.
Union Européenne		16 674 €			43 000 €	
Etat		10 350 €			7 100 €	
Conseil Régional		23 255 €			40 420 €	
Intercommunalités		60 000 €			46 031 €	
autres		13 150 €				
total		123 429 €			136 551 €	



IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total II			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			3 960
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 419		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	6 419		3 960
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	15		
Prêts et autres immobilisations financières	2 032 856		470 900
Total IV	2 032 871		470 900
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 039 290		474 860

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement	(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport			3 960	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		5 439	4 670	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
		5 439	8 630	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	15			
Prêts et autres immobilisations financières	2 339	635 880	1 865 537	
Total IV	2 354	635 880	1 865 537	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 354	641 319	1 874 167	

AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II				
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport			711		711
Matériel de bureau et informatique, mobilier		6 419	283	5 439	1 263
Emballages récupérables et divers					
Total III		6 419	994	5 439	1 974
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		6 419	994	5 439	1 974

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements net amort à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement Total I							
Autres immo. Incorporelles Total II							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst.générales, agenc. aménag. Const.							
Inst. techniques, mat. et outillage indus.							
Inst.générales, agenc. aménag. Divers							
Matériel de transport							
Mat.l de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Total IV							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							
Cadres C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations



PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II					
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières	284 795	42 161	35 252	2 339	289 365
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations					
Total III	284 795	42 161	35 252	2 339	289 365
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	284 795	42 161	35 252	2 339	289 365

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation			
	- financières	42 161	35 252	2 339
	- exceptionnelles			

Les prêts provisionnés à l'actif représentent 14,00 % des prêts bruts au 31/12/2024 : 289 365 € / 1 865 538 € = 15,51 %

Soit sur le total des apports sans droit de reprise : 2 033 076 x 15,51 % = 315 330,09 €

Soit sur le total des apports avec droit de reprise : 161 015 x 15,51 % = 24 973,42 €

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmen- tations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	2 040 028	2 300	9 252	2 033 076
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves indisponibles	54 144			54 144
Autres réserves				
Report à nouveau	188 912	5 848		194 760
Résultat de l'exercice	-1 745	1 745	6 661	-6 661
Fonds associatifs avec droit de reprise	161 015	212	854	160 373
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	2 442 353	10 105	16 767	2 435 691

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)		1 865 538	535 903	1 329 635
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients, usagers, adhérents douteux ou litigieux				
Autres créances clients, usagers, adhérents				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers		7 493	7 493	
Charges constatées d'avance				
Total		1 873 031	543 396	1 329 635

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)		168 947	22 188	146 759	
Fournisseurs et comptes rattachés		479	479		
Personnel et comptes rattachés		7 224	7 224		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8 812	8 812		
Impôts sur les bénéfices		2 546	2 546		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		188 007	41 248	146 759	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Total				
Total				



TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

I-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES					
RESSOURCES	Montant Initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Total					

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
RESSOURCES	Montant Initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Total					
Legs et dons					
Total					
Total					

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS**Prêts accordés non décaissés**

196 875 € correspondant à 23 prêts d'honneur accordés, non décaissés.

Engagement en matière de pensions et retraite

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité légale de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Horizon	Départ	Montants
11 ans	1	3 906,15 €
		- €
Total moyen	1	3 906,15 €

Hypothèses retenus

Départ à la retraite à l'âge entre 60 ans et 64 ans

Turn over faible

Taux de revalorisation des salaires : 1%

Taux d'actualisation : 3,60%

Charges sociales patronales : cadre = 60,79 % non cadre = 30,89 %

Table de mortalité : INSEE 2024

Ventilation des départs en retraite : départ volontaire 100 %



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Locaux et frais généraux

description	Batiment	N°	superficie m²	Valorisation annuelle chargée en €	Mobilier
bureau	Bat B RdC	B6	13,47	2 357,25 €	2 bureaux, 2 chaises, 1 armoire basse, 2 caissons à tiroir
bureau	Bat B RdC	B7	12,62	2 208,50 €	2 bureaux, 2 chaises, 1 armoire basse, 2 caissons à tiroirs
bureau	Bat B RdC	B8	15,50	2 712,50 €	2 bureaux, 2 chaises, 1 armoire basse, 2 caissons à tiroirs

soit un total de 7278 €

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	7 493	123 572
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	7 493	123 572

CHARGES A PAYER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	479	2 969
Dettes fiscales et sociales	11 058	8 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		7 460
Total	11 537	18 715

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

Charges constatées d'avance	31/12/2024	31/12/2024
Charges d'exploitation		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		

PERSONNEL

	salarié	mis à disposition
Effectif non cadre	1	
effectif cadre	1	
total rémunéré	2	

Données fournies en équivalent temps plein

Rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et du bureau à raison de leur fonction :

Les administrateurs et les membres du bureau sont des bénévoles.



